



Mise à jour pour les employés

Le 7 septembre 2022

Le point sur l'utilisation de barrières physiques en milieu de travail (cloisons ou panneaux en plexiglas)

La question sur l'efficacité des barrières en plexiglas pour protéger les personnes contre la COVID-19 constitue un sujet d'importance.

Les barrières physiques demeurent l'un des moyens privilégiés de prévention contre la COVID-19 en combinaison avec les autres mesures de santé publique. Aucune mesure n'est parfaitement efficace à elle seule.

Les barrières physiques ont trois fonctions importantes :

1. Intercepter les gouttelettes respiratoires qui transmettraient le virus;
2. Renforcer les mesures d'éloignement physique, même lorsque les gens oublient ou refusent de les appliquer;
3. Permettre de ne pas porter de masque.

Maintenant, comment les cloisons doivent être utilisées dans une stratégie de contrôle et de prévention des infections?

Le panneau en plexiglas doit rester en place même si :

- Il constitue une barrière sonore;
- Les clients demandent de le retirer;
- Les clients se tiennent tout simplement là où le panneau n'est pas situé.

Le panneau en plexiglas peut être retiré seulement si :

- La zone dans laquelle il est installé est mal ventilée;
- Deux employés et plus travaillent dans un espace clos (espace totalement ou partiellement fermé qui n'est pas conçu pour être occupé par plusieurs personnes);

Assurez-vous de ne pas créer de nouveaux dangers pour le milieu de travail et de ne pas entraver les mesures de sécurité existantes. Examinez et adaptez les mesures au besoin, en collaboration avec le comité de santé et de sécurité ou le représentant en matière de santé et de sécurité.

Le bureau national de la santé et sécurité au travail, Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes